

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marsha Charlot

<https://www.cadre21.org/membres/a3910b488bd3b5669b4f99e7>

Date d'obtention : 2024-02-19 21:51:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1) il est important de rassurer le jeune qui vient nous voir pour rapporter la situation de sextage. Il est important, que ce soit la victime ou un témoin, de lui faire comprendre que l'on prend la situation au sérieux et que nous allons mettre en place une intervention qui aiderait la situation à se régler le plus rapidement possible.
- 2) Prendre le temps de bien analyser la situation avec la personne qui vient nous voir et la victime.
- 3) Prendre le temps de rencontrer les différentes personnes qui pourraient avoir des informations sur le sujet en faisant attention de bien identifier la personne instigatrice.
- 4) rencontrer la personne instigatrice (après avoir fait l'analyse de si c'est un acte impulsif ou malveillant pour ne pas faire d'erreur dans nos interventions)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- 1) Le type d'intervention que l'on va mettre en place peut être très différents si c'est une situation où il y a de la pornographie juvénile ou non.
- 2) l'implication d'un adulte qui reçoit les photos ne signifie pas que nous ne devons pas utiliser le protocole d'intervention SEXTO.
- 3) important de faire la différence entre un acte impulsif ou un acte malveillant pour s'assurer que la bonne intervention est mise en place tant par l'intervenant scolaire que par le service de police.
- 4) être à l'écoute de la personne qui vient nous voir et important de faire une bonne analyse de la situation

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

je dirais que ce serait l'étape où on détermine si c'est un acte impulsif ou un acte malveillant. En effet, les deux différents types d'acte influencent l'intervention mise en place, et si comme intervenant, on ne prend pas le temps de bien en faire l'analyse on peut affecter l'intervention et le reste des procédures de manière importante. Donc c'est pour cela que je dirais qu'il est TRÈS important de bien analyser la situation et de bien vérifier les informations qui nous sont données.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

